

## Réunion du Bureau National UOF 21-22 septembre 2018

### Demands exprimées par les Présidents de Région

#### 1- Mesures de transport de nos oiseaux

-Nous allons à nouveau subir des contraintes inadaptées et totalement exagérées pour les convois à tous les niveaux.

L'ornithologie d'élevage subit les mêmes contraintes que les professionnels des filières avicoles.

**Demander qu'une adaptation REFLECHIE et INTELLIGENTE soit proposée au ministère concerné.**

-Pour les grandes manifestations il y a des documents relatifs aux modalités de transport, mais qu'en est-il des bourses et concours locaux?

**Quel document produire en cas de contrôle des convoyeurs qui auraient plus de 30 oiseaux dans un véhicule? (regroupement club).**

#### 2- Déclaration I-FAP

Encore une fois, la France est à la pointe en matière d'innovation administrative.

Procédure lourde, contraignante, décourageante etc...

A ce jour, nous pouvons comprendre et accepter la déclaration des espèces en A de la C.W, des espèces de la faune européenne, des espèces guyanaises.

Déclaration sur document EXCEL étant une véritable usine à gaz, rébarbative et bien issu de la complexité et de l'originalité administrative française.

Nous attendons avec impatience et curiosité la suite, à savoir **la liste des espèces concernées pour les espèces des autres annexes (B à .....?)**.

La majorité des éleveurs qui constituent la population de nos clubs et par voie de conséquence, l'UOF, vont certainement être concernés.

Le ministère s'est complètement trompé de cible en voulant aligner les éleveurs du monde associatif.

Facile, trop facile. C'est la mort à terme de l'élevage des oiseaux annexés en B et au-delà, la mort des associations, concours etc..

Après la grippe aviaire qui a eu comme conséquence une diminution de nos effectifs, préparons-nous à perdre à nouveau beaucoup d'adhérents.

Et pourquoi les zoos et parcs animaliers ont un forfait de 250 euros quand le monde associatif doit payer à l'unité.

L'éleveur amateur est la vache à lait de l'IFAP. Tout ceci n'est qu'une affaire de fric.

Et quels sont les pays en Europe qui possèdent un système déclaratif type IFAP?

L'inquiétude que suscite ce dossier est très, très grande!

Enfin, il n'y a pas assez de communication vis à vis de la base concernant les différentes négociations et interventions de P. CHANNOY auprès du ministère.

Le constat que nous ressentons, est que nous avons subi sans réagir et en acceptant tout, comme des moutons de panurge.

Mais il faut quand même constater que nous n'avons rien vu venir.

J'encouragerai et recommanderai dans ma Région, TOUS LES ELEVEURS concernés qu'elle que soit le niveau en annexes à effectuer leurs déclarations avant la fin novembre 2018.

**Demander adressée aux dirigeants de l'UOF de continuer la négociation et d'entreprendre des négociations musclées pour la défense de la passion de nos petits éleveurs amateurs et passionnés.**

**Demander expresse d'une liste détaillée des oiseaux concernés par une déclaration à l'I-FAP.**

**Demander d'un rallongement de délai pour l'inscription gratuite à l'I-FAP.**

### **Questions relatives à l'I-FAP**

-Pour la procédure de régularisation des oiseaux, ex : de faune européenne (bague ou non) acquis en jardinerie en France ou dans un pays européen (Hollande, Belgique etc ... voire à Reggio), quel justificatif fournir ? Une attestation sur l'honneur comme indiqué sur le document ?

-Si l'oiseau est déclaré mais pas bagué comment sera-t-il identifié par la suite ?

-Qu'en sera-t-il des oiseaux que nous avons loupés au bagage et des bagues illisibles ?

L'inscription de ces oiseaux est donc gratuite pour les adhérents de notre Union jusqu'au 30 novembre 2018 sous réserve que l'enregistrement passe par nous. Pour les adhérents UOF qui baguent CDE ? Qu'en est-il ?

Sont-ils complètement intégrés dans notre déclaration ou restent-ils en marge et seront-ils perdus définitivement ?

Dans cette opération, il manque des étapes dans la construction, la première étant de sortir du circuit tous les oiseaux non bagués (jardinerie et particuliers).

### **3- Compte-rendu congrès UOF 2018**

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente du compte rendu du congrès UOF. Espérons qu'il puisse être réalisé au moins pour le congrès 2019 !!!!!

### **4- CNJF**

Où en est le projet de réforme de la CNJF ?

Le Bureau National a-t-il l'intention de s'y atteler ?

Solution possible à envisager :

- dissolution de la CNJF en tant que Commission.
- rattachement des Sections existantes à l'Union.
- Définition du poste de Responsable de Section et de ses attributions.

### **Jugement :**

Pour la deuxième année consécutive j'ai, l'an dernier un et cette année deux, juges qui se désistent parce qu'ils vont juger à l'étranger. Ils m'ont averti et trouvé un remplaçant mais cela devient agaçant. Il va peut-être falloir que la CNJF mette de l'ordre dans ses rangs.

### **5- Ornithonet**

**Demande d'un guide de procédure explicatif** (en complément des séances de formation).

### **6- Cageot de transport**

La commande des cageots est prévue le 15 septembre. La date de mise à disposition est prévue pour quelle date ?

### **7- Fonctionnement de l'Union**

Nous ne sommes toujours pas en possession

- CR de l'AG de mai 2018 ???
- Statuts des diverses entités ???
- Règlements Intérieurs ???

### **Revue ODM**

Quel avenir pour la revue eu égard au coût réel supporté par l'Union par rapport au prix demandé par abonnement ?

Solution pour un rétablissement financier rapide de la situation ou abandon de la formule papier ?

**Autres :**

- Clubs Techniques et Commissions, pas de nouvelles, **surtout CNJF !**
- Revue ODM papier, juin/juillet reçue le 25 août ?
- Absence de budget de la SAS UOF Ornithologies.

Le dernier congrès avait lieu fin mai 2018 et je m'étais étonné de cette date tardive !

Or quelle n'est pas ma surprise de voir celui de 2019 programmé début juin ?? Cela est beaucoup trop tard et n'incite pas les responsables régionaux à se déplacer ? A se demander si cela n'est point volontaire ?

*Saison des concours :*

Concours nationaux, régionaux et locaux sur un créneau de plus en plus restreint, surtout si l'on y ajoute les concours spécifiques.

*Gestion des Régions :*

La gestion des Régions devient de plus en plus délicate et demande un investissement de plus en plus important. Or les volontaires sont de moins en moins nombreux car le renouvellement est quasi inexistant. N'allons-nous pas dans le mur ?